



Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 3, no 7, le 3 mars 2016

UN SALON DES AÎNÉS : LE 24 MARS 2016

Le jeudi 24 mars 2016, de 11 h à 16 h 30, se déroulera au centre d'achats du Carrefour Frontenac le Salon des aînés 2016. Selon nos informations, la plupart des organismes communautaires ou organisations offrant des services aux personnes âgées sur le territoire de la MRC des Appalaches seront présentes. Ce sera l'occasion de faire connaître leur mission, de préciser la nature de leurs services ainsi que des ressources dont ils disposent.

Parmi les organismes présents notons l'Association de l'action volontaire des Appalaches (AAVA), la Coopérative de services à domicile, le Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches, FADOQ Thetford Mines, le Service de sûreté municipale de Thetford Mines, les organismes du Comité organisateur et beaucoup d'autres. Initié par madame Annie Gilbert, sergente du Service de sûreté municipale de Thetford Mines, ce salon des aînés a été rendu possible grâce à une collaboration de la Commission scolaire des Appalaches, du Château Bellevue, de Vieillir en Santé et de L'Escale, Centre d'éducation aux adultes. **Être bien informé, c'est souvent avantageux. Bienvenue aux personnes âgées et à leurs proches. On trouvera en annexe 1 l'annonce de cet évènement.**

UN ATELIER SUR « LA PERSONNALITÉ VERSUS LES TROUBLES DE PERSONNALITÉ »

La Croisée, organisme communautaire qui vient en aide aux membres de l'entourage de la personne atteinte de maladie mentale, offrira le 14 avril prochain à 13 h, à la salle André-Rodrigue du centre d'hébergement René-Lavoie à Disraeli, un atelier qui portera sur un sujet concernant de plus en plus de gens « La personnalité versus les troubles de personnalité».

Cet atelier est ouvert à toute la population et est offert gratuitement. Plusieurs thèmes seront abordés afin de démythifier les troubles de personnalité :

- Définir ce qu'est la personnalité;
- Définir ce que sont les troubles de personnalité;
- Les principales caractéristiques d'un trouble de personnalité;
- Les causes possibles d'un trouble de personnalité;
- Les répercussions d'un trouble de personnalité;
- Les différents troubles;
- Les traitements suggérés des troubles de personnalité.



La rencontre sera entrecoupée d'une pause d'environ quinze minutes et une collation y sera servie. L'atelier prendra fin autour de 15 h 30 et aucune inscription n'est obligatoire. L'organisme dessert le

territoire de la MRC des Appalaches et tient à se déplacer dans les villes et villages afin d'informer la population sur les différentes maladies mentales incluant les troubles de personnalité.

Pour en savoir davantage ou pour plus d'informations, veuillez communiquer avec La Croisée au 418 335-1184.

LA PRIORITÉ CONCERNANT LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS

La priorité retenue en Chaudière-Appalaches pour 2016-2017 est la suivante : **Renforcer le filet de sécurité autour des personnes âgées vivant de la maltraitance dans chaque MRC de la région Chaudière-Appalaches.** On retrouve à l'annexe 2 un document sur le sujet.

POUR OBTENIR LE BULLETIN GÉNÉRATIONS +

La distribution du Bulletin des 50 + en Appalaches est assurée à même le réseau électronique de la SDERT. Pour s'y inscrire rendez-vous à : www.regionthetford.com. Repérez la case « **Abonnez-vous à notre infolettre** », inscrivez votre adresse courriel et cliquez pour vous y abonner.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
Dim. 13 mars 2016 9 h – 12 h THETFORD MINES	BRUNCH BÉNÉFICE Coûts: 10 \$ pour adultes, 5 \$ pour les 6 à 8 ans, gratuit pour les enfants de 5 ans et moins CENTRE ÉMILIENNE-GOURDE 95, 9 ^e rue Nord	GROUPE D'ENTRAIDE CANCER ET VIE 418 335-5355
15 mars 2016	Date limite pour présenter un projet Intergénération Québec	
Mar. 22 mars 2016 9 h 30 – 11 h THETFORD MINES	CONFÉRENCE « <i>L'altruisme : vertu cardinale humaine ou simple adaptation biologique ?</i> » Cyrille Barrette, prof. Département de biologie, Un. Laval (17 \$ ou 2 conf. = 15 \$) CLUB DE GOLF ET DE CURLING DE THETFORD MINES	CENTRE UNIVERSITAIRE DES APPALACHES Caroline Turgeon 418 338-8591, poste 296
Jeu. 24 mars 2016 11 h – 16 h 30 THETFORD MINES	SALON DES AÎNÉS, 2 ^e édition CARREFOUR FRONTENAC	Sergente Annie Gilbert 418 338-0111 poste 1253
25 mars 2016	Date limite pour présenter une candidature Prix Hommage aux aînés au Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches	
Dim. 3 avril 2016 13 h 30 THETFORD MINES	APRÈS-MIDI MUSICAL DES CHORALES: Les Semeurs de joie et Do.Mi.Sol. Coût : 8 \$. Goûter et breuvages servis après le concert. LOCAL DE L'ÂGE D'OR ST-ALPHONSE	L'ÂGE D'OR ST-ALPHONSE Cécile Longchamps, prés. 418 335-6154.
Sam. 9 avril 2016 15 h THETFORD MINES	ACTIVITÉ-BÉNÉFICE « Je nage pour la vie » Cadre « Prévention du suicide » Org. bénéficiaires : «Partage au masculin» et «Se parler d'hommes à hommes» PISCINE MUNICIPALE	Mirelle Lessard 418 338-3511 P. 51716
14 avril 2016 13 h -15 h 30 DISRAELI	ATELIER « La personnalité versus les troubles de personnalité » C'est gratuit et pas besoin d'inscription. CENTRE RENÉ-LAVOIE : SALLE ANDRÉ-RODRIGUE	LA CROISÉE 418 335-1184.

Pour nous communiquer des INFORMATIONS, veuillez transmettre un message à Maurice Grégoire au 418 338-1078 ou par courriel : bretongregoire@cqocable.ca

UN SALON DES AÎNÉS : LE 24 MARS 2016

SALON des aînés

Jeudi 24 mars, 11h à 16h30
dans le mail du Carrefour Frontenac

1000\$*
en prix à gagner
en cueillant un coco chanceux
dans l'arbre de Pâques
du Carrefour Frontenac.
*Exclusif aux clients présentant
une preuve d'achat
du Carrefour Frontenac
datée du 24 mars 2016.

**Rencontrez
Marcel Bouchard**
au kiosque du Château Bellevue

**Aussi...
à ne pas manquer**
kiosques sur les services offerts
aux aînés et surprises sur place !

carrefour frontenac
carrefourfrontenac.com
...de toutes vos couleurs!

Commissariat régional des Aînés
CHÂTEAU BELLEVUE
Vieillesse et Santé
L'Escale
CITY & REGIONAL BANK

LA PRIORITE RETENUE POUR 2016 ET 2017 : *Renforcer le filet de sécurité autour des personnes âgées vivant de la maltraitance dans chaque MRC de Chaudière-Appalaches*

1. POURQUOI AVOIR RETENU CETTE PRIORITÉ?

Rappelons d'abord que cinq axes de développement avaient été ciblés dans le plan d'action régional 2013-2015 de la lutte contre la maltraitance envers les aînés. À l'échéance de ce plan d'action, les informations recueillies par le coordonnateur régional de la lutte contre la maltraitance auprès d'une centaine de partenaires (intervenants, gestionnaires, ressources communautaires, aînés) font ressortir clairement et majoritairement :

- la pertinence pour les 2 prochaines années (2016 et 2017) de centrer les efforts autour de l'axe #2 identifié dans le plan d'action régional 2013 à 2015. Les efforts à investir durant ces deux prochaines années permettront de renforcer les ententes de collaboration et les trajectoires d'aide, et ce, de concert avec les divers partenaires concernés par la lutte contre la maltraitance;

Cette proposition a été validée et entérinée à l'automne 2015 par les instances suivantes :

- La direction SAPA (CISSS C.-A.);
- Le bureau de soutien à l'action intersectoriel, aux relations avec la communauté et organismes communautaires (CISSS C.-A.);
- La Table régionale de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches;
- Le comité d'orientations régionales de lutte contre la maltraitance de Chaudière-Appalaches

2. EN QUOI CONSISTE CETTE PRIORITÉ ?

Dans le but d'assurer en continuité, une aide appropriée et une réponse adaptée à tous les types de maltraitance envers les aînés, la priorité retenue pour 2016 et 2017 se traduira essentiellement par la mise en place dans chaque MRC de la région :

- D'une trajectoire de repérage, d'accompagnement, de soutien et de prise en charge;
- D'ententes de collaboration entre les partenaires concernés par la problématique;
- L'accessibilité aux formations et autres outils visant la mise à jour des pratiques.

3. COMMENT CETTE PRIORITÉ SERA-T-ELLE DÉVELOPPÉE ET APPLIQUÉE ?

- Par MRC ou regroupements de MRC;
- En tenant compte des réalités locales ainsi que des services et mécanismes de collaboration existants;
- En impliquant des représentants (intervenants, gestionnaires, aînés, etc.) de divers milieux concernés par la problématique (justice, santé et services sociaux, communautaire, financier, etc.)
- Par l'entremise de comités de travail déjà existants ou à constituer;
- Avec la participation du coordonnateur régional de lutte contre la maltraitance aux travaux des comités et Tables « maltraitance » qui en feront la demande.

4. QUAND LES TRAVAUX SERONT-ILS AMORCÉS?

- Le plan d'action 2013-2015 fera l'objet d'une mise à jour dès février 2016, lequel proposera des actions visant à développer et actualiser la priorité retenue dont l'échéance est fixée au 1 mars 2017.

5. QUELLES SONT LES PRINCIPALES ÉTAPES À RÉALISER EN 2016 ET 2017?

- Mandater un comité de travail (déjà existant ou à constituer) dans chaque MRC de la région afin de :
 - Préciser les rôles et responsabilités des organismes, établissements et autres ressources dans le continuum de lutte contre la maltraitance envers les aînés;
 - Établir et réaliser un plan d'action qui couvrira chacune des MRC de la région.

6. QUI ASSURERA LE LEADERSHIP DES TRAVAUX?

- Le coordonnateur régional assurera un leadership d'expertise et de processus au niveau régional. Son rôle consistera notamment à accompagner les comités locaux qui le désirent dans la mise en œuvre de cette priorité.
- Le comité d'orientations régionales suivra l'évolution et l'actualisation des travaux associés à la priorité retenue dans l'ensemble de la région.

7. QUI SERA INFORMÉ DE L'ÉVOLUTION DES TRAVAUX?

- Les instances régionales:
 - La direction SAPA (CISSS C.-A.);
 - Le bureau de soutien à l'action intersectorielle, aux relations avec la communauté et organismes communautaires (CISSS C.-A.);
 - La Table régionale de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches;
 - Le comité d'orientations régionales de lutte contre la maltraitance.
 - La Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches aux moments opportuns.
- Les Tables locales de concertation des aînés et les comités spécifiques en matière de maltraitance;
- La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches aux moments opportuns.

8. OUTRE LA PRIORITÉ RETENUE, LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DOIT ÊTRE POURSUIVI ET RENFORCÉ

Il a également été convenu de poursuivre les actions de sensibilisation dans chaque MRC de la région tel qu'il est proposé dans l'axe #1 du plan d'action régional.

Plus précisément, les membres du comité d'orientations régionales proposent de :

- Maintenir des actions telles que : la participation active des organismes, regroupements et établissements à la journée mondiale de lutte contre la maltraitance dans la semaine du 15 juin notamment, par la distribution du ruban mauve et autres activités associées à cet événement;
- Développer de nouvelles actions de sensibilisation telles que sensibiliser les élus municipaux à la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées notamment, dans le cadre de leur politique familiale MADA.

Source : Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches

ANNEXE - Bulletin **Générations** # Vol. 3, no 7- le 3 mars 2016